

**COMMUNE DE
FAUMONT**

Département du Nord

**Arrondissement de
Douai**

Canton d'Orchies

☎ 03.20.61.91.91

2022-9-6

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

OBJET : Délégation de décision

L'an deux mille vingt-deux, le premier septembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles BARBIEUX, Maire.

Présents : GEORGES Florence, MUSART Thérèse, BRUNAUX Jean-Pierre, GUELER Patricia, REGNIER Suzelle, JOLY Mehdi, JACQ Jean-Christophe, LEPRETRE Laure, KARPINSKI Jérémy, AGACHE Emilie, RATON Christian ; GRIMBERT Caroline, CATILLON Sandrine, LAGACHE Loïc, DECORPS Philippe ;

Procuration VENDAMME Vincent à JOLY Mehdi ; GRODOSKI Laurent à CATILLON Sandrine; QUATREBOEUF Marie-Hélène à DECORPS Philippe ;

Secrétaire : Florence GEORGES

Monsieur le Maire informe le conseil que par décision 2022-7-1, le marché passé en procédure adaptée, accord-cadre mono attributaire, relatif à la livraison de repas en liaison froide au restaurant scolaire de Faumont, est attribué à la SAS SOBRIE Restauration – 26n rue Maurice Sarrault 59200 TOURCOING- SIRET :31961843500030, pour un montant de :

L'année scolaire 2022/2023 - Prix unitaires :

- Prestation de base par enfant = 2,63€ HT / 2,77€ TTC,
- Formule pique-nique par enfant = 2,84€ HT / 3.00€ TTC,
- Prestation de base par adulte = 3.29€ HT / 3.47€ TTC,
- Formule pique-nique par adulte = 3,99€ HT / 4.21€ TTC.
- Pain coupé (sur demande) = 1.02€ HT / 1,08€ TTC.

| | | |
|-----------|------------|----------------|
| POUR : 19 | CONTRE : / | ABSTENTION : / |
|-----------|------------|----------------|

Dont 3 procurations

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

POUR EXPEDITION CONFORME

Le Maire

Gilles BARBIEUX

Publié sur le site internet le 22 février 2023

Envoyé et arrivée à la Sous-Préfecture de Douai le 6 septembre 2023